

PLUi/Communauté de Communes Val de Drôme

Atelier citoyen en phase de diagnostic



Atelier citoyen à Puy Saint-Martin : 11/04/2019

Participants : 40 personnes

Animation de la réunion :

- Jacques FAYOLLET – Elu CCVD
- Stéphanie CAO, chargée de mission à la CCVD
- Emilie OBRY, chargée de mission à la CCVD
- Manon ORHANT, chargée d'études chez Citadia Conseil

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|---|
| Partie I – Accueil des participants et introduction politique..... | 2 |
| Partie II – Présentation de la procédure de PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) et du calendrier | 2 |
| Partie III - Mise en place de l'atelier..... | 2 |
| Thème 1 : ENVIRONNEMENT, ENERGIE ET MOBILITES..... | 3 |
| Thème 2 : COHESION SOCIALE, HABITAT ET CULTURE..... | 5 |
| Thème 3 : AGRICULTURE, TOURISME ET ECONOMIE..... | 6 |

PARTIE I – ACCUEIL DES PARTICIPANTS ET INTRODUCTION POLITIQUE

Rapide tour de table des animateurs présents et M. FAYOLLET introduit l'atelier citoyen en revenant sur la démarche de PLUI initiée.

PARTIE II – PRESENTATION DE LA PROCEDURE DE PLUI (PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL) ET DU CALENDRIER

Le bureau d'études définit le PLUI, explique les différentes phases et présente le calendrier prévisionnel.

Questions :

- **Quelle prise en compte du SRADEET ?**

Le SRADEET a été approuvé très récemment. 35 fiches actions ont été déclinées, que le bureau d'études et la CCVD vont s'attacher à analyser pour les décliner à l'échelle locale.

- **Le SRADEET est-il soumis à enquête publique ?**

Le SRADEET est soumis à enquête publique.

- **Pourquoi ne pas avoir attendu la fin du mandat actuel pour lancer la démarche de construction du PLUI (l'approbation aura lieu lors du prochain mandat) ?**

La mise en œuvre du PLUI sera effective lors du prochain mandat politique. Néanmoins, il était important et nécessaire de lancer la démarche pour le territoire, pour avancer et en pas se contraindre plus qu'il ne faut. Si le travail est bien cohérent et bien fait, il ne devrait pas y avoir de remise en question du projet et sa mise en œuvre.

- **Quelle est la durée de vie d'un PLUI ?**

Le PLUI du territoire encadrera le développement pour les 10/15 prochaines années. Néanmoins, des modifications et révisions pourront intervenir entre temps.

- **Avant le PLUI n'existait pas ?**

Non, il était seulement possible de définir un projet de développement à l'échelle de chaque commune. L'intérêt du PLUI est de construire un projet de développement territorial à une échelle plus grande, garantissant une cohérence de développement (des projets, de zonage, etc.) et une plus grande harmonie.

- **Peut-il y avoir des révisions de PLU pendant l'élaboration du PLUI ?**

Non, seulement des modifications simplifiées pour ne pas être contradictoire avec le projet de développement, en cours de définition, à l'échelle du PLUI.

- **Quel est le prix d'une élaboration de PLUI ?**

Chaque année la CCVD va déboursier 210 000€ pour cette élaboration. Ça paraît onéreux, mais au final, c'est avantageux dans le sens où ça coûte le même prix que l'élaboration/révision de 3 PLU récemment approuvés sur la commune.

PARTIE III - MISE EN PLACE DE L'ATELIER

Déroulé : Les participants sont répartis en trois groupes d'une dizaine de personnes. Chacun est réparti sur une des trois thématiques. Les participants disposent d'un temps de 20 minutes pour réfléchir et brainstormer sur la question. Passé ces 20 minutes, un roulement est effectué de sorte que chaque groupe ait balayé chaque sujet.

Les thématiques :

- Environnement, énergie et mobilités
- Cohésion sociale, habitat et culture
- Agriculture, tourisme et économie

THEME 1 : ENVIRONNEMENT, ENERGIE ET MOBILITES

LES ATOUS

Le climat, le soleil et l'hétérogénéité des paysages (plaines, montagnes, urbain) sont des atouts du territoire qu'il convient de préserver. On peut y bénéficier de la tranquillité de la campagne et des pôles d'emplois à proximité.

Le territoire attire grâce à son architecture particulière au niveau des villages (emploi de la pierre à inciter), son excellente combinaison entre la nature sauvage (forêt), zones travaillées par les agriculteurs, et paysages entretenus. Les nombreux circuits de randonnée y participent aussi (les ours, St-Euphémie, Pigno, ...), et sont à mettre en valeur.

Il est nécessaire de trouver un équilibre entre la préservation des espaces et le développement.

Au niveau des **transports**, la voie ferrée est un axe principal à maintenir et à développer, tout comme le transport à la demande. Il faut palier les problématiques de mobilité par le partage : le covoiturage, l'auto-stop organisé, (...). Cela fonctionne bien sur les grandes distances, mais il faudrait le mettre en place sur les petites distances aussi.

Concernant le vélo électrique, il ne faut pas trop s'axer sur son développement car c'est trop dangereux, selon la population. La voiture électrique se développe aussi dans les petites communes, mais les bornes de rechargement véhicules ne sont pas assez bien réparties sur l'agglomération.

Concernant l'énergie, les espaces dédiés au compost se développent. Les campagnes pourraient aussi bénéficier de leurs propres composteurs. Il y a une bonne densité des équipements dédiés au tri. C'est une évolution qu'on peut encore plus tirer vers le haut. On peut compléter ces dispositifs par l'éducation et la verbalisation par exemple.

L'énergie solaire veut aussi se développer sur le territoire, avec la pose de panneaux sur les toits, ou sur les ombrières. Le photovoltaïque s'installe à plus grande échelle et se développe, mais pas sur les terrains agricoles. Il faut rendre fonctionnels les espaces et aller vers la réglementation qui permet ce type d'installations.

LES FAIBLESSES

De nombreux espoirs sont placés sur l'urbanisme afin d'harmoniser le territoire en termes de façades, de couleur des volets, (...) le cadre est trop souple pour le moment. Il faudrait mieux sensibiliser la population.

Au niveau des transports, il y a peu de solutions pour les usagers sans voitures. La **mobilité est difficile et n'est pas équitable**. Il faut développer les équipements pour pouvoir accueillir la voiture électrique. Les services de taxi sont trop peu connus.

Afin de développer les perméabilités entre les territoires, il serait nécessaire d'améliorer le service de navettes intercommunales. On pourrait aussi permettre aux usagers d'utiliser les bus scolaires, qui posent déjà question au niveau du dimensionnement. Les déplacements à vélo sont compliqués par la topographie, la circulation et les aménagements dédiés. Il y a très peu de connaissances sur les déplacements. Il faudrait être cibler les causes (via des études précises sur la thématique) afin de pouvoir trouver des solutions qui soient adaptées.

En **termes de déchets**, le tourisme a aussi une part de responsabilité concernant les déchets et la pollution. L'affluence de voitures et les déchets mettent à mal l'environnement. Il faut trouver un équilibre, entre le développement de l'activité touristique, secteur important pour l'économie du territoire et la préservation du territoire face aux nuisances qu'il peut générer. Les avions liés à la base aérienne nuisent à la forêt de Saoû. Le **tri est encore problématique** et les encombrants aussi. Le tourisme l'accentue d'autant plus. L'éducation semble être une solution envisageable pour pallier ces problèmes. De plus, les horaires des déchetteries impliquent de parcourir certaines distances, ce qui n'encourage pas le tri.

Concernant **l'énergie**, il serait préférable de développer des solutions de mobilités basées sur l'hydrogène, c'est-à-dire d'utiliser une autre source d'énergie que l'électricité.

Beaucoup de personnes ne veulent pas de dispositifs d'énergie renouvelables. Beaucoup adoptent une attitude NIMBY vis-à-vis de ces sujets. L'éolien n'est pas une énergie d'avenir. Cela ne permet pas de produire quand on le souhaite. Il faut donc trouver une nouvelle source. Les motivations semblent être d'ordre économique avant tout et moins écologiques. Le développement des éoliennes inquiète une partie des participants présents. Elles peuvent causer des nuisances sonores d'une part, si elles sont placées à proximité des habitations, et d'autre part, elles génèrent de la pollution visuelle et impactent le paysage.

Enfin, la population dénote une mauvaise couverture téléphonique et internet. Les sondages sont basés sur la population qui est couverte sur le territoire et non sur le territoire, d'où les zones blanches. Il devient nécessaire de développer le numérique et d'encourager la fibre optique, qui pourrait être rendre possible le télétravail, servir aux entreprises etc. Il faut aussi prévoir des sites pour l'implantation de leur déploiement.

LES ATOUTS

En matière de culture, le tissu associatif du territoire est très actif. Il y a l'association Vieillir au Village qui fonctionne très bien, le réseau Sol, qui offre des services aux habitants qui démarrent sur Suze et Beaufort. La culture est aussi très implantée dans la Gervanne. Des compagnies de théâtre et de cirque sont présentes sur le territoire.

A Puy-Saint-Martin, il y a une bibliothèque, la foire aux fleurs. A Eurre, il y a la Gare à Coulisse, qui est un lieu culturel. On retrouve également des événements l'été à Saoû : le théâtre, le marché des producteurs, le festival Saoû Chante Mozart, la foire froide, etc. Ces éléments animent la vie culturelle et sociale du territoire. Il est important qu'il y ait des événements pour rythmer la vie des habitants. En hiver il y a aussi les lotos, les belotes, ou encore les bals à thèmes.

La cohésion sociale passe par les marchés, qui sont des lieux de rencontre, qui favorisent le sentiment d'appartenance. Il y a un marché de producteurs par mois. Le centre de Saoû (épiceries, restaurants...) est aussi un lieu d'échanges et de sociabilité. Il y a une épicerie-café-multi-services à Eurre, qui est vecteur de lien social qui favorise la discussion.

Sur le territoire il y a aussi un îlot numérique avec un accompagnateur pour consulter les sites des services publics, des permanences, des conseillers sociaux, etc.

La communication autour de ces événements ou de ces services existants est jugée suffisante.

LES FAIBLESSES

Niveau **culture**, il faudrait réfléchir à la construction d'une salle de spectacle qui puisse accueillir des représentations.

Il manque d'un **lieu de rencontre** dans chaque village, de type café. Il serait aussi intéressant d'avoir une animation ambulante accompagnée d'un service de restauration (café ambulant).

Il manque d'espaces dédiés aux jeunes et aux enfants. Il faudrait mettre en place plus d'animation et sur toute l'année. Les équipements pour les jeunes contribuent également à l'attractivité (écoles, parcs, squares). Un centre aéré pourrait être une idée à mettre en place sur le territoire. Sur certains villages les habitants dénotent une absence d'équipement sportif. Dans ce contexte, il est difficile de faire rester les jeunes.

Au niveau du social, il manque de micro-crèches et d'espaces dédiés à la petite enfance.

La mise en place d'une MSAP (Maison de Service Au Public) dans le Haut-Roubion serait aussi très positive. Les thématiques s'entrecroisent alors : le développement du transport à la demande pourrait favoriser l'accès aux services.

Le territoire manque d'assistantes sociales. Les délais pour avoir celles au niveau départemental sont importants. Le manque de médecins et d'infirmiers se fait aussi ressentir. La localisation de l'offre de soin et des pharmacies est à revoir.

Il faudrait avoir plus d'équipements pour la population, et savoir les gérer aussi. Par exemple, il n'y a pas de bistrot sur La Répara-Auriples. Pour accueillir les touristes, l'offre est lacunaire (parkings, sanitaires, ...). Des parkings temporaires pourraient être une solution, mais là encore, il faut faire attention, puisque des campings sauvages s'installent sur des parkings.

De plus, les habitants restent chez eux ou sur leurs lieux de travail. Il faudrait arriver à changer les habitudes. Un lieu pour créer le lien pour les actifs serait un plus sur le territoire et participerait à cette ambition.

Le **vieillessement de la population** apporte son lot de conséquences sur le territoire. Il y a **peu d'habitat intergénérationnel** : il faudrait des résidences qui puissent servir aux familles et aux personnes âgées. L'absence d'EHPAD se fait ressentir sur le territoire. Ce serait un moyen de favoriser de la sociabilité.

Il y a une **grosse demande concernant l'habitat léger** pendant l'été et qu'il conviendrait de règlementer. Mais le tourisme apporte aussi d'autres inconvénients comme les résidences secondaires qui ne sont occupées qu'une infime partie du temps. Dans le même temps, il n'y a pas de logements pour les nouveaux arrivants. Il faudrait trouver le bon mode de développement pour pallier ces inégalités.

L'urbanisme a un rôle important à jouer sur le territoire. Il permettrait de trouver une **solution pour la cohabitation entre les ruraux et les agriculteurs**, qui est pour l'heure une source de conflits.

De plus, il y a très peu de contraintes règlementaires sur l'aspect extérieur des constructions, ce qui dépend directement de l'urbanisme. L'habitat diffus ne favorise pas le lien social. Il faudrait réfléchir à une solution pour l'implantation des constructions au regard de cette problématique.

Il faut accompagner vers du logement collectif et des constructions en hauteur, pour **limiter la consommation d'espace**.

THEME 3 : AGRICULTURE, TOURISME ET ECONOMIE

LES ATOUTS

Un changement est remarqué au niveau du type de culture. Il s'agit de l'un des premiers territoires présentant une agriculture biologique. Les **jeunes agriculteurs notamment mettent en place de nouvelles cultures**, telles que la spiruline, les aromates, ou encore les plantes médicinales.

Une **nouvelle culture environnementale et écologique** se met en place sur la région. Le territoire dispose de beaucoup de compétences en la matière. Il y a un caractère marqué autour du bio, etc.

Le territoire est aussi utilisé pour la transhumance des moutons.

La forêt de Saoû est également un atout, mais il conviendrait de développer ce type d'espace sur l'ensemble du territoire.

Le réseau d'irrigation est un vrai atout pour l'agriculture, notamment dans un contexte de raréfaction de la ressource. Certains pensent qu'il faudrait diminuer les activités agricoles qui consomment le plus d'eau, comme le maïs.

L'économie sur le territoire est structurée autour de pôles, tel que ceux de **Livron ou de Loriol**. Il y a aussi des projets, comme la zone d'activité de Saoû, les micro zones, ... Il faudrait les implanter là où il y aurait de la place pour les accueillir.

Les commerces permettent d'assurer du dynamisme communal. Le télétravail se développe aussi.

La qualité de vie est un premier point soulevé. La **tranquillité et la ruralité attirent** certains touristes qui restent sur le territoire. De plus, il s'agit d'un paysage de transition. La région possède donc une variété de sites qui constitue ses atouts (paysages, forêts, falaises...). La proximité avec la vallée du Rhône joue aussi en faveur du développement touristique.

Les sites patrimoniaux, les villages perchés et les vieilles pierres, les parcs naturels régionaux, etc. Tous contribuent à l'attrait du territoire. La mise en place d'un parcours historique, avec l'effort de communication sur le patrimoine ont permis de le développer davantage. Le patrimoine et l'environnement entraînent le développement du tourisme, ce qui permet de développer l'économie aussi. La rénovation du petit patrimoine (cabanon, fontaines, lavoirs, ...) permet aussi de contribuer au tourisme. De plus, cela permet aux agriculteurs d'avoir une activité complémentaire. Cela préserve aussi le territoire des activités intensives. Les aires de camping-cars à Puy Saint-Martin facilitent et encouragent la venue de touristes.

Il y a **une dynamique commerciale** et des fonds dont le territoire bénéficie. L'activité culturelle est présente aussi : les festivals, les événements ou encore les marchés sont à développer toute l'année. Les sports en plein air (équitation, course à pieds, escalade, vélo, randonnée, ...) sont également une source de dynamisme et d'attrait.

Afin d'encourager la venue de touristes, il faut faciliter l'accès au territoire, par exemple, en maintenant le train de nuit Paris-Crest de la vallée du Rhône. La mise en place de la déviation a aussi permis un apaisement du village.

LES FAIBLESSES

Au niveau des cultures, certains dénotent que la **diminution de l'agriculture impacte le paysage**. D'autres sont craintif concernant l'industrialisation de celle-ci. Certains types de cultures devraient se développer au vu de leur potentiel, comme la lavande par exemple.

Côté élevage, les poulaillers industriels se développent, alors que d'autres sont abandonnés. Certains poulaillers contiennent de l'amiante et pose problème pour désamianter (coût).

Les **conflits d'usages avec l'agriculture** sont aussi nombreux. Il serait nécessaire de réaliser un inventaire des terres en friches pour prouver le délaissé des agriculteurs. On recense des problèmes pour l'extension des zones économiques alors que l'agriculture ne les utilise pas. L'augmentation des surfaces autres que l'agriculture est très difficile. Certains pensent qu'il faut arrêter de sanctuariser cette activité, qui pose problème pour les changements de destination. De nombreuses ruines se développent. Un remembrement des terres agricoles serait nécessaire.

L'eau pose problème au niveau du **partage de la ressource**. Une partie des habitants pense qu'il faut développer des cultures moins consommatrices d'eau.

Le **tourisme ne vit qu'une partie de l'année**. Le territoire est saturé en Juillet-Août. Il faudrait trouver une solution afin de mieux répartir l'offre et attirer toute l'année. La **répartition sur le territoire est**

inégale. Le patrimoine n'étant pas le même, le tourisme local doit se développer pour plus de rayonnement. Le tourisme de masse est à la fois un avantage, mais aussi un inconvénient. Des **problèmes de logements apparaissent aussi.** L'offre en hébergement et en commerce n'est pas suffisante pour accueillir les touristes. Il faudrait pouvoir réutiliser des bâtis ou des obligations de reconstruire en lieu et place des anciens. La rénovation peut aussi être une solution.

Il faudrait construire des équipements pour pouvoir accueillir l'offre. Il manque des espaces de stationnement par exemple. Un espace dédié à l'eau (baignade sur le Haut Roubion) serait aussi une source de dynamisme. Mais le manque d'eau complique la mise en place de tels projets.

Les événements culturels pourraient eux aussi attirer : des résidences d'artistes, des festivals, des concerts, etc.

L'offre en matière économique est inégalement répartie sur le territoire. Il y a des zones où les activités sont présentes, et d'autres pas. A Puy Saint-Martin par exemple, la population pointe du doigt le manque de commerce et d'équipement.

Il devient de plus en plus difficile de garder et de préserver les artisans. L'extension des zones d'activités est difficile.